

BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2010

Étaient présents : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. HAMELIN, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M^{me} DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} YVON, M^{me} PACILLY, M^{me} LEBRETON, M. AUBRAYS, M^{me} PIGEON.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Créations de postes suite à examens obtenus par les agents communaux

Trois agents ont réussi un examen professionnel qui leur permet de changer de grade. Pour assurer leur promotion, le Conseil Municipal décide de créer 2 postes d'adjoints techniques de 1^{ère} classe à temps complet et 1 poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2010.

Rapport sur l'eau

Le Conseil Municipal approuve le rapport sur l'eau qui a été remis par le Syndicat d'Eau pour l'année 2009.

Admissions en non valeur

Le Conseil Municipal décide l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables à hauteur de 318,88 € correspondant à des factures de cantine non payées sur l'exercice 2007.

Cession de terrain boulevard des Merisiers

Monsieur le Maire précise que par délibération du 26 mai 2010, le Conseil Municipal avait approuvé le principe de la cession d'une partie de la parcelle communale ZK 143 au bureau d'études IPÉ ingénierie mais qu'à cette date, il convenait d'attendre le travail de délimitation du géomètre. Le Conseil Municipal décide de céder au prix de 3 € TTC le m² au bureau d'études IPÉ ingénierie une partie de la parcelle communale ZK 143 délimitée pour une contenance de 2 316 m².

Demande de certificat d'urbanisme à la Rainfresne (ZL 27)

Dans l'attente d'éléments concernant les plans d'épandage, le Conseil Municipal avait reporté sa décision sur la demande de certificat d'urbanisme formulée sur la parcelle ZL 27 au lieu-dit la Rainfresne. Il s'avère que la construction d'habitations sur cette parcelle perturberait de façon importante l'épandage. Aussi le Conseil Municipal se montre-t-il défavorable à l'unanimité à rendre la parcelle ZL 27 constructible.

Demande de certificat d'urbanisme aux Hauts Vents (ZH 57)

Le Conseil Municipal étudie une demande de certificat d'urbanisme présentée aux Hauts Vents. Le demandeur souhaite construire une habitation sur un terrain d'environ 3 000 m², l'habitation étant aménagée à l'écart de la voie de desserte de la parcelle (route de Bourigny). Par 7 voix contre, 5 voix pour et 4 abstentions, le Conseil se montre défavorable à rendre la parcelle ZH 57 constructible.

Principe de la cession d'un terrain pour l'aménagement d'une résidence seniors

Le Conseil Municipal approuve le principe de la cession d'un terrain de 8 278 m² à la SAS Résiloft pour l'aménagement d'une résidence seniors. L'avis des services du Domaine sera sollicité.

Lotissement Bellavidès : décision modificative n°2

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative permettant l'intégration des lots 3 et 4 du lotissement Bellavidès au budget annexe dudit lotissement. Cette modification est aussi l'occasion de transférer une somme de 300 € pour le paiement des dernières factures de viabilisation des parcelles à bâtir.

Section de fonctionnement

c/ 6015	Intégration terrain	+ 4 530 €
c/ 6045	Etudes	+ 300 €
c/ 6522	Reversement au budget communal	- 4 830 €

Cession de terrain à bâtir rue Bellavidès

Le Conseil Municipal décide de céder à M^{me} ROBERT Nadine la parcelle Zi 273 d'une contenance de 695 m² constituant le lot n°4 du lotissement Bellavidès.

Bilan du dispositif « argent de poche »

M. Bazin présente le bilan du dispositif « argent de poche » : 27 jeunes ont travaillé 45 heures pour une indemnité de 225 €. La communauté de communes a financé 13 jeunes, la commune de Brécey, 14.

L'origine des jeunes est la suivante : Les Cresnays : 4, Brécey : 17, Cuves : 3, Le Grand Celland : 1 et Tirepiéd : 2.

Les principaux chantiers : salle Garnier (décollage des anciens revêtements), salle de danse école primaire, classe école maternelle (peinture), clôtures bocaines (peinture), cabanon à Tirepiéd, accueil au centre social, accueil et petits travaux à la médiathèque, accompagnement à la piscine des enfants du centre de loisirs, tri sélectif, espaces verts, arrosage, Championnats de France cyclistes,...

Bilan de la rentrée scolaire

M. ROBERT informe l'assemblée de l'inscription de 152 élèves à l'école primaire et de 106 à l'école maternelle. Après une légère baisse des effectifs en primaire en 2009, les effectifs scolaires reviennent donc au niveau de 2008.

Rumeurs sur l'installation d'Agrial à la Ménardière

Monsieur le Maire précise qu'il a récemment écrit aux habitants de la Ménardière pour les rassurer quant à une rumeur sur le déménagement de Point Vert. Si la société Agrial réfléchit bien à la modernisation de ses locaux du Pont Roulland, il n'est pas du tout question d'un transfert des activités du magasin Point Vert à la Ménardière.

La séance est levée à 22 H 40.